

Réfection du pont sur le Creugenat et création d'un giratoire rue du Gravier – rue Joseph-Trouillat

DISPOSITIONS PROVISOIRES DE CIRCULATION

Phase 2 - période du 1^{er} septembre au 10 novembre 2016

La phase 3 entrera en œuvre après la St-Martin.

MODIFICATIONS IMPORTANTES DES REGIMES DE CIRCULATION :

CIRCULATION ROUTIERE (voir au verso)

Idem phase 1

- Fermeture à la circulation du pont sur le Creugenat
- Véhicule de moins de 20 tonnes : déviation par la rue de la Colombière et le Faubourg de France
- Véhicule de plus de 20 tonnes : déviation par l'A16
- Hauteur max. 3,30 mètres au Faubourg de France

- Circulation unidirectionnelle aux rues Joseph-Trouillat et Gravier et déviation du trafic venant de Courtedoux par la rue du Temple
- Modification de circulation en vieille Ville
 - sens unique (accès vieille ville) à la rue des Baîches
 - sens unique (sortie vieille ville) à la rue du 23-Juin, tronçon Chaumont – rue du Gravier, excepté pour les services publics

CIRCULATION PIETONNE (idem phase 1)

- Fermeture à la circulation du pont sur le Creugenat
- Itinéraires provisoires :
 - par le Faubourg de France et via le pont à la rue Pierre-Péquignat
 - par la passerelle de la Colombière et via la rue du Creugenat

CIRCULATION TRANSPORTS PUBLICS L71 - CAR POSTAL (idem phase 1)

- Modification du sens de circulation
- Arrêts provisoires :
 - rue Xavier-Stockmar
 - porte du Faubourg de France
- Déplacement de l'arrêt de la Petite Promenade à la route de Bure

Réfection du pont sur le Creugenat et création d'un giratoire rue du Gravier – rue Joseph-Trouillat

DISPOSITIONS PROVISOIRES DE CIRCULATION

Phase 2 - période du 1^{er} septembre au 10 novembre 2016

